



Sainte-Anne
de-Bellevue

Cabinet du Maire

Jeudi, 9 juillet 2020

RAPPORT DU MAIRE SUR LE RAPPORT FINANCIER 2019 ET SUR LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Tel que l'exige l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, nous vous présentons les faits saillants du rapport financier 2019 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et du rapport du vérificateur externe (auditeur indépendant).

1. Faits saillants sur les états financiers au 31 décembre 2019

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 ont été déposés à la séance ordinaire du conseil tenue le 14 avril 2020.

Les résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 montrent des revenus de fonctionnement de 18 442 316 \$ et des charges fiscales et affectations totalisant 17 077 941 \$. Par conséquent, pour l'exercice 2019, le total de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales (le surplus de l'exercice) est de 1 364 375 \$. Une partie de cet excédent provient de revenus supérieurs (665 822 \$) à ce qui avait été anticipé, notamment les taxes foncières et permis de construction dus au nouveau développement Terra, les droits de mutation immobilière et le remboursement de 213 000 \$ de l'agglomération de Montréal pour nos dépenses engagées lors des crues printanières. Nous avons aussi dépensé/affecté une somme de 698 553 \$ de moins que le budget. Ceci est surtout attribuable aux projets reportés à l'an 2020 (Rénovation Hôtel de Ville, toiture du garage municipal, refonte des règlements d'urbanisme) d'un montant de 548 000 \$. Nous avons porté cette somme au surplus affecté de la Ville.

Au 31 décembre 2019, l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté s'élevait à 2 814 413 \$ et la partie affectée était de 2 571 611 \$. La Ville disposait également d'un montant de 1 160 203 \$ dans son fonds de roulement. La Ville dispose donc de réserves financières totalisant 6 546 227 \$ pour parer à des éventualités futures.

2. Immobilisations et Dettes

La Ville a réalisé des investissements en immobilisations au montant de 3 662 049 \$ lors de l'exercice. Parmi les projets les plus importants, nous pouvons noter :

- La réfection des infrastructures de la rue Legault (1 243 355 \$) et de la rue Pacifique (813 180 \$).
- La construction de tranchées interceptrices aux alentours du Parc Aumais et de la rue Vallée (504 051 \$).
- La finalisation de projets entamés lors d'années précédentes (Resurfaçage de la rue Meloche – 264 213 \$, Nettoyage et inspection des conduites de refoulement et achat de

.../2

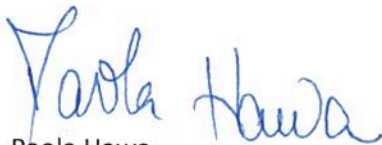
- La finalisation de projets entamés lors d'années précédentes (Resurfaçage de la rue Meloche – 264 213 \$, Nettoyage et inspection des conduites de refoulement et achat de pompes – Station Leslie-Dowker – 142 065 \$, Réfection du château d'eau et travaux électriques sur le boulevard des Anciens-Combattants – 107 064 \$)

Au 31 décembre 2019, la Ville a un endettement net à long terme de 15 327 690 \$. Cet endettement représente 1,88 % du montant de la valeur imposable des immeubles portés au rôle de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue au 1^{er} janvier 2020. Pour une municipalité dont la population est supérieure à 1 500 habitants et inférieure à 5 000 habitants, le taux critique d'endettement se situerait à un niveau approximatif de 6 %. Le montant de l'endettement exclut toute quote-part de l'endettement d'autres organismes tels l'agglomération de Montréal.

3. Rapport de l'auditeur indépendant pour l'année 2019

La firme Daniel Tétreault, CPA auditeur CA agissait à titre d'auditeur indépendant des registres comptables de la Ville. Après avoir effectué leur audit selon les normes généralement reconnues du Canada, l'opinion suivante a été émise : « À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de la dette nette et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Le Rapport financier 2019 et le Rapport de l'auditeur indépendant ont été transmis au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans les délais prescrits et sont disponibles sur le site web de la Ville. Le présent rapport du maire sera déposé sur le site internet de la Ville.



Paola Hawa,
Maire